

30 artificiers vont illuminer la Côte de nacre

De Ouistreham à Sainte-Mère-Église, la côte va s'embraser à l'occasion du 73^e anniversaire du D-Day, ce dimanche 4 juin. La société SEDI va tirer cinq feux simultanément, à Luc-sur-mer, Langrune, Saint-Aubin, Bernières et Courseulles.

D-Day et UNESCO

Les plages qui ont été le théâtre de l'opération Overlord, le 6 juin 1944, vont s'embraser dans la nuit, ce dimanche 4 juin, à l'occasion du 73^e anniversaire du Débarquement de Normandie. Dans le cadre du « D-Day festival », onze feux d'artifice vont être tirés simultanément, à Ouistreham, Luc-sur-mer, Langrune, Saint-Aubin, Bernières, Courseulles, Arramanches, Longues-sur-mer, Port-en-Bessin, Utah Beach et Sainte-Mère-Église. L'occasion aussi pour la Région de mettre en valeur ces sites, en lice pour obtenir le classement au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. Les onze feux d'artifice seront tirés à 23h30 pétantes.

Cinq feux identiques

Sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Nacre, délimité par les jetées de Luc-sur-mer et Courseulles, c'est la société SEDI (lire encadré) qui est chargée du spectacle pyrotechnique. « Nous avons été contactés par l'Office de tourisme Terre de Nacre, précise Dominique Paillard, responsable commercial de SEDI pour la Mayenne, la Manche et le Calvados. Les cinq feux de Luc, Langrune, Saint-Aubin, Bernières et Courseulles seront strictement identiques. »

Comme du papier à musique

Une multiplicité qui demande une importante logistique, mais



Les équipes de SEDI Artifice seront à pied d'œuvre dès 8h30, ce dimanche, pour préparer les cinq feux d'artifice de Cœur de nacre. Un spectacle qui s'annonce grandiose.

aussi un gros travail de coordination en amont. « On ne peut pas faire d'essai, sourit Dominique Paillard. C'est notre imagination et notre connaissance des produits qui nous permettent de visualiser ce que va rendre un feu d'artifice. » Comme une partition musicale, le plan de tir prévoit, au dixième de seconde près, l'allumage de toutes les mèches. « Tout est chronométré, d'autant plus

quand les tirs doivent être calés sur la musique. » Pour un quart d'heure de spectacle environ, un plan de tir réclame une semaine de travail. Dans les cinq communes de Cœur de Nacre, les artificiers devront lancer les bombes exactement au même moment. « Une télécommande envoie une impulsion électrique à une valise qui contient les détonateurs. En se déclenchant, ceux-ci

allument alors les mèches. C'est instantané. »

Pas de plaisir sans sécurité

Sur chaque plage, six artificiers seront mobilisés pour installer le matériel, tirer les bombes, puis nettoyer la plage. Aux spécialistes s'ajouteront des élus, pompiers et même avocat ou juriste. Tous passionnés, et formés. « À Luc et Courseulles,

nous débuterons dès 8h30 du matin, car nous sommes tributaires de la marée, souligne le représentant de SEDI. Le public pourra assister au spectacle depuis la plage, en respectant les distances de sécurité. Notre préoccupation première, c'est la sécurité. Puis le plaisir des spectateurs. » Les deux devraient être au rendez-vous, sachant que les artificiers de SEDI ont prévu des bombes de 200 mm de diamètre, les plus grosses qui existent en pyrotechnie. De quoi rendre un bel hommage aux Vétérans du D-Day, tout en renouvelant les arguments touristiques de la Côte de nacre.

Nicolas Claiçh

PRATIQUE

Dimanche 4 juin, 23h30. Lire aussi le programme complet du D-Day festival, pages 29 et 47.

30 ans d'expérience

Créée juste après la guerre, l'entreprise SEDI (Société d'édition et de diffusion d'imprimés) est avant tout spécialisée dans l'impression de formulaires officiels, pour les collectivités locales. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant du mobilier urbain, des drapeaux ou encore des décorations de Noël, toujours pour les collectivités. Il y a 30 ans, à la demande d'un élu, elle a lancé son département « pyrotechnie ». Chaque année, elle tire 750 à 800 feux d'artifice.

Hommage à l'Amiral Christian Brac de la Perrière

L'Amiral Christian Brac de la Perrière nous a quittés. Il était l'Homme des cérémonies commémoratives internationales du Débarquement en Normandie, cofondateur et Président de Normandie Mémoire, l'association chargée du devoir de mémoire.

À l'instar du maire de Caen, président de la Communauté Urbaine, Joël Bruneau, « c'est avec émotion et tristesse » que nombre de Normands ont appris que l'Amiral Christian Brac de la Perrière était décédé, depuis dimanche 28 mai, à l'âge de 91 ans.

Ancien président du Comité du Débarquement, de 1999 à 2015, écrit Joël Bruneau, « l'Amiral Christian Brac de la Perrière a participé activement à l'organisation des cérémonies commémoratives ainsi qu'à la transmission du devoir de Mémoire auprès des jeunes générations. Très engagé, il était également l'ancien Président de l'association Normandie Mémoire ». L'idée d'illuminer simultanément les plages du Débarquement, le 6 juin, c'était lui dans une unité de temps et de lieu.

La transmission du devoir de Mémoire

« La transmission mémorielle était son ADN » et la « jeunesse, la pupille de ses yeux ». Formule rapide d'un vétéran anglais, qui séjourne actuellement en Normandie, en prévision des cérémonies traditionnelles du 6 juin prochain. « En souvenir de nos vétérans libérateurs ! », poursuit Jean-Marc Lefranc, ancien parlementaire du Bessin, actuel Président du Comité du Débarquement, successeur à ce poste de l'Amiral. « Nous avons commencé cette mission ensemble, en 1989, auprès du Ministre Raymond Triboulet », l'emblématique créateur du Comité du débarquement. L'Amiral, « personnalité très modeste », selon Jean-Marc Lefranc, a laissé « plusieurs messages sur lesquels nous devons veiller » dit



L'Amiral Brac de la Perrière, 5 étoiles, était originaire de Lyon mais c'est à Luc-sur-Mer qu'il a élu sa dernière demeure, face aux plages du Débarquement.

encore le président Lefranc. « Je retiendrai deux importantes actions : il a tenu et réussi à

associer les jeunes aux commémorations du 6 juin, puis il a surtout créé le musée Pe-

gasus bridge de Bénouville ». La mission, affirme encore le président du Comité, « doit continuer en s'adaptant aux moyens modernes et aux jeunes générations ». Il nous appartient, a rappelé Jean-Marc Lefranc, « d'assumer cette transmission ».

Tourner vers les jeunes, un sacerdoce

Les Normands se souviennent aussi de l'élu local, tout juste retraité de la marine, la veille des années 90, quand il s'installa à Luc-sur-Mer sur les terres de son épouse dont il était très fier. Très aimé et écouté, l'Amiral fut élu maire de Luc-sur-Mer dans la foulée et y resta 12 années, de 1989 à 2001. « L'Amiral Christian Brac de la Perrière s'illustrait par son investissement dans la vie locale, souligne Joël Bruneau, avant de rappeler

que son investissement pour la jeunesse valait sacerdoce : « Il a créé et présidé jusqu'en 1999, l'association J.E.T (Jeunes en équipes de travail) pour offrir une nouvelle chance aux jeunes détenus, en liaison avec les ministères de la Défense et de la Justice. »

Originaire de Lyon, Christian Brac de la Perrière a aussi épousé la Normandie, en se mariant. Ancien élève de l'École Centrale, il a également intégré l'École Navale de Toulon et commandé le Jeanne d'Arc, l'emblématique navire école de la marine française.

Ses obsèques ont eu lieu, mercredi 31 mai, à Luc-sur-Mer, quasiment la veille des commémorations du Débarquement.

Émile S. FOU DA